

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 04.09.2026

Visible par le public jusqu'au: 04.12.2026

Numéro de publication: BA-VS05-0000019513

Entité de publication

Canton du Valais - Service de l'agriculture, Kanton Wallis - Dienststelle für Landwirtschaft, Avenue Maurice-Troillet 260, 1950 Sion

Sur mandat de:

Syndicat pour l'irrigation et la valorisation de la région de Venthône

par M. Maurice Masserey, Président

Route de Chaloie 41

3973 Venthône

Demande d'autorisation de construire – Amélioration du réseau d'amenée d'eau au périmètre d'irrigation de la région de Venthône et renouvellement total du réseau de conduites pour une irrigation efficiente jusqu'en 2070, plusieurs communes

Concerne les communes Noble-Contrée, Crans-Montana, Sierre

Titre du projet de construction

Amélioration du réseau d'amenée d'eau au périmètre d'irrigation de la région de Venthône et renouvellement total du réseau de conduites pour une irrigation efficiente jusqu'en 2070

Requérant

Syndicat pour l'irrigation et la valorisation de la région de Venthône

par M. Maurice Masserey

Route de Chaloie 41

3973 Venthône

Suisse

Auteur du projet

Groupeement RG (RWB Groupe SA, par sa société RWB Valais SA et Géau environnements SA)

p. a.

RWB Valais SA

Avenue Général-Guisan 18

3960 Sierre
Suisse

Coordonnées

2'606'813 / 1'127'918 mètres

Moyen de droit / Consultation

En application de l'article 17 de l'ordonnance sur l'agriculture et le développement rural du 20 juin 2007 et d'entente avec l'office des améliorations structurelles, le Syndicat pour l'irrigation et la valorisation de la région de Venthône soumet à l'enquête publique le projet définitif « Amélioration du réseau d'amenée d'eau au périmètre d'irrigation de la région de Venthône et renouvellement total du réseau de conduites pour une irrigation efficiente jusqu'en 2070 ».

Objet:

0,125 km de conduite d'amenée au périmètre du syndicat
19,375 km de conduite d'amenée, y. c. distribution, à l'intérieur de la surface délimitée par le périmètre du syndicat, y compris servitudes de passage à inscrire au foncier (RF)
2 stations de filtration, y compris expropriation/convention
7 chambres de réduction de pression, y compris expropriation/convention
2 réservoirs existants.

Les documents mis à l'enquête publique englobent toutes les enquêtes nécessaires en vertu de l'obtention des autorisations requises, notamment le rapport, la notice d'impact, les plans et les tableaux des emprises (servitudes de passage pour conduite et expropriation/convention pour des ouvrages et des nouvelles conduites).

Le dossier complet, comprenant tous les documents utiles en vue de l'approbation globale du projet, peut être consulté durant 30 jours auprès des bureaux communaux de Noble-Contrée, de Crans-Montana et de Sierre, ainsi qu'auprès de l'office des améliorations structurelles à Châteauneuf-Sion, durant les heures d'ouverture officielles.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées, doivent être adressées par lettre recommandée, en 2 exemplaires, au Département de l'économie et de la formation, service de l'agriculture, office des améliorations structurelles, case postale 621, 1951 Châteauneuf-Sion, dans les 30 jours dès la présente publication.

Le projet étant en principe réalisé avec l'aide de contributions publiques, la légitimation à former opposition sera notamment examinée sur la base de l'article 97 de la loi fédérale sur l'agriculture du 29 avril 1998.

Venthône, le 4 septembre 2026

Syndicat pour l'irrigation et la valorisation de la région de Venthône

Point de contact

Canton du Valais - Service de l'agriculture, Kanton Wallis - Dienststelle für Landwirtschaft
Avenue Maurice-Troillet 260
1950 Sion

Délai

Expiration du délai: 05.10.2026